

Jean, Jeans ou Jean's ?

Geneviève Mareschal

Volume 31, Number 4, décembre 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003570ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003570ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mareschal, G. (1986). Jean, Jeans ou Jean's ? *Meta*, 31(4), 403–407.
<https://doi.org/10.7202/003570ar>

JEAN, JEANS OU JEAN'S ?

Qu'ils soient spécialisés ou généraux, les ouvrages lexicographiques français contemporains comprennent le mot *jean(s)* dans leur nomenclature et lui attribuent, pour la plupart¹, le sens, d'une part, de pantalon étroit en toile très solide, et, d'autre part, par extension, de tissu servant à confectionner ces pantalons. Tous reconnaissent aussi l'ori-

gine anglaise du mot, ne sachant trop cependant si *jean(s)* s'est imposé en français comme une abréviation familière de *blue-jeans*², déjà en usage dans cette langue ou s'il a été directement emprunté à l'anglais. L'accueil empressé que le français a réservé à ce mot, comme à bien d'autres anglicismes d'ailleurs, explique peut-être en partie le caractère quelque peu confus et hésitant de l'intégration morphologique et sémantique de *jean(s)* dans l'usage français, intégration dont les articles de dictionnaire ne se font pas toujours l'écho fidèle.

Il apparaît utile de remonter un instant à la source et de voir comment *jean(s)* se présente et se définit en anglais. Dans le *Webster's New Collegiate Dictionary*, on peut lire :

jean *n* [short for *jean fustian*, fr. ME *Gene, Genoa, Italy* + *fustian*] **1** : a durable twilled cotton cloth used esp. for sportswear and work clothes **2** : *pl a* : pants made of jean or denim
b : trousers

L'anglais reconnaît donc à *jean(s)* deux formes et deux sens distincts : *jean*, qui désigne une grosse toile de coton solide et résistante, et *jeans*, au pluriel, qui sert à dénommer un pantalon fait de cette toile et, par extension, n'importe quel pantalon. Cette distribution se trouve confirmée par tous les ouvrages lexicographiques anglais, mais il convient de noter que le *Webster's Third New International Dictionary* donne *jeans* comme forme alternative de *jean* pour désigner le tissu, en précisant toutefois que, dans ce sens, la forme du pluriel se construit en fait comme un singulier. Quant à l'usage, il semble préférer *jean* à *jeans* dans cette acception. Il ressort aussi des ouvrages consultés qu'aucune mention ne figure que sous *blue jeans* : *pants usually made of blue denim*³. Enfin, *jean* (tissu) est chronologiquement antérieur à *jeans* (vêtement) et *jeans*, à *blue jeans* dans la langue anglaise.

L'intégration de l'emprunt *jean(s)* en français présente certaines caractéristiques morphosémantiques qui méritent d'être confrontées aux données de la langue source. Sans vouloir nous attarder au plan chronologique, il est intéressant de constater que le français a procédé au rebours de l'anglais, en adoptant d'abord *blue-jeans* (vêtement), puis *jeans* (vêtement) et enfin *jean* (tissu). Si l'on se reporte à la datation proposée par Manfred Höfler dans son *Dictionnaire des anglicismes*, c'est vers les années 50 que *blue-jeans* est entré dans l'usage français, directement importé d'Amérique avec le pantalon de toile bleue, collant et étroit, à piqûres apparentes qu'il servait à dénommer. Il s'est trouvé bientôt concurrencé dans cet emploi par *jeans*, et, même si cette forme a été relevée en français dans ce sens dès 1948, ce n'est qu'au milieu des années 60 qu'elle s'est véritablement répandue dans l'usage. Pour ce qui est de *jean* (tissu), il faut attendre les années 70 pour assister à sa diffusion en français.

Sur le plan morphologique, l'analyse quelque peu approfondie de magazines, périodiques et journaux de langue française met en présence trois graphies distinctes : *jean*, *jeans* et *jean's*, comme en témoignent les exemples ci-dessous.

Cet été, le costume léger et clair, en coton, en gabardine ou en *jean*, s'inspire du style tropical et se porte nonchalamment sans cravate. (France)
Un pantalon de coupe *jean* en velours côtelé de coton. (Québec)
Le spécialiste du *jeans*. (Suisse)
Bayard Élysées vous propose pour vos week-ends un ensemble en *jeans* à 402F. (France)
Coussins en toile *jean's*. (Belgique)
Je suis en short et mon ami en *jean's* avec 2 000 livres en poche. (France)

De ces trois graphies, deux, *jean* et *jeans*, sont conformes à l'anglais tandis que la troisième, *jean's*, est une création du français. En effet, la forme *jean's* n'existe pas en anglais

et constitue d'ailleurs par rapport à cette langue une aberration morphosyntaxique puisque le *'s* figurant en français ne joue pas dans cette langue le rôle syntaxique qui lui est normalement dévolu en anglais. Comment justifier cette formation pour le moins bâtarde ? Probablement par un quelconque rapprochement intellectuel entre le son *s* final de *jeans* et un souvenir scolaire vague et imprécis du « *possessive case* » si caractéristique de l'anglais. Mais, quelle que soit la motivation de la présence de la forme *jean's* en français, il faut reconnaître qu'elle dénote une parfaite méconnaissance du système grammatical de l'anglais. Même si l'objectivité scientifique nous impose de signaler l'existence de cette forme en anglais — et les exemples à l'appui ne font pas défaut —, on peut affirmer, sans risquer de se tromper, que les graphies *jean* et *jeans* sont de loin les plus répandues en français. D'ailleurs, la forme *jean's* ne se retrouve que dans les aires francophones européennes ; le Québec, plus conscient de la morphosyntaxe de l'anglais de par son contact prolongé avec cette langue, ne s'est pas révélé un terrain propice à la diffusion de cette forme grammaticalement injustifiée et injustifiable.

Sur le plan sémantique, les contextes relevés dans les journaux et périodiques de langue française permettent d'attribuer à *jean(s)* non pas deux sens, comme en font état les ouvrages lexicographiques, mais bien trois sens distincts, à savoir le vêtement, le tissu et la couleur.

Le premier sens, soit le vêtement, se trouve attesté par de très nombreux exemples, dont :

- Tous les *jeans* ont 2 poches cavalier devant, 2 poches plaquées dans le dos. (Québec)
- Tout nouveau, le *jean* extensible blanchi par le chlore. (Belgique)
- Jeans* et tuniques indiennes vivent en bonne entente. (France)

Il apparaît important, cependant, de noter qu'en français, le *jean(s)* n'est pas un simple pantalon, comme certaines définitions lexicographiques pourraient le laisser croire. Il s'agit d'un pantalon d'un style bien précis, et, même s'il peut être d'une autre couleur que le bleu et d'un autre tissu que le coton, il rappelle toujours par la coupe le vrai « *bleu jeans* » originellement importé des États-Unis. C'est un pantalon étroit, collant et souvent moulant, à piqûres apparentes, avec deux poches appliquées dans le dos et qui tient habituellement lieu de tenue de loisirs ou encore de travail.

Le deuxième sens, celui de tissu, se retrouve également dans de nombreux contextes. Il s'agit d'une grosse toile de coton très solide, généralement de couleur bleue.

- Sandale en *jean's* bleu ou écru sur semelle compensée en liège véritable. (Belgique)
- Le sac *jean* brodé 100% coton, à porter en bandoulière. (France)
- Robe *jean* boutonnée sur toute la longueur devant et surpiquée dans un ton opposé. (Suisse)

Contrairement aux deux premiers sens ci-dessus, qui sont conformes à la langue d'origine de l'emprunt, le troisième sens attribué à *jean(s)* en français ne figure pas dans les dictionnaires anglais. *Jean(s)* s'est donc trouvé investi en français d'une acception supplémentaire, qui est celle de la couleur caractéristique du tissu de jean servant à confectionner les blue-jeans, soit un bleu mêlé de blanc.

- Mini-jupe en noir, marine, rouge, gris, vert, *jeans* et blanc. (Suisse)
- Sac de cours en toile, 1 poche, 2 fermetures. Coloris : délavé, *jean's*. (France)

Cette notion de couleur est parfois explicitée par l'addition de l'adjectif bleu, de façon à en assurer la bonne compréhension.

- Le fond est blanc avec soit marine, soit *bleu jeans* ou rouge. (Belgique)
- Leurs couleurs de prédilection : le *bleu jean*, le violet, le marine, le kaki et le blanc. (France)

Bahut à jouets ou à linge inspiré du *jeans-look*. Surpiqûres décoratives. Lavable. *Bleu jeans* ou rouge. (Suisse)

L'analyse d'un corpus d'une cinquantaine d'exemples montre que les trois sens relevés en français sont également désignés par les trois formes répertoriées.

Sens	Forme
vêtement	<i>jean, jeans, jean's</i>
tissu	<i>jean, jeans, jean's</i>
couleur	<i>jean, jeans, jean's</i>

Si l'on compare cette distribution avec la distribution sens/forme de l'anglais (*jeans* pour le vêtement et *jean* pour le tissu), il apparaît clairement que la répartition de l'anglais ne se trouve pas respectée en français. L'intégration morphosémantique de *jean(s)* en français suit donc un cours propre.

On peut toutefois se demander si les trois formes et les trois sens relevés aujourd'hui en français vont survivre dans cette langue et si la répartition sens/forme donnée ci-dessus se maintiendra. Il y a de fortes chances pour que, sur le plan notionnel, *jean(s)* s'installe dans l'usage français — en fait, à l'exception de la notion de couleur au Québec, il y est déjà relativement bien installé — car il renvoie à une série de référents inconnus en français avant leur introduction dans les aires linguistiques francophones. Par contre, sur le plan morphologique, on constate une tendance de plus en plus marquée vers la confirmation de la forme *jean* dans les trois sens. Ce glissement pourrait bien découler du fait que la forme *jeans* est sentie par les locuteurs francophones comme un pluriel, surtout dans le cas du vêtement, et il est probable qu'un alignement sur le système morphogrammatical du français soit en train de se produire par l'abandon progressif du *s* final. D'ailleurs, le Québec n'a jamais souscrit à la forme *jeans* pour désigner le tissu. Quant à la forme *jean's* outre son caractère fantaisiste qui risque de ne pas résister au temps, elle n'a pas, comme nous l'avons déjà mentionné, été reçue au Québec. Cette attitude plus puriste du Québec peut s'expliquer par le fait que la pénétration plus grande de l'anglais sur ce territoire semble y avoir engendré une meilleure « appréhension » du sens originel des mots empruntés à l'anglais et, partant, une certaine hésitation à aller au-delà de la forme et de l'aire sémantique existant dans la langue d'origine.

Notes

1. En fonction de leur date de parution ou de leur degré de spécialisation, certains ouvrages, comme le *Grand Larousse de la langue française*, se limitent à la première acception de *jean*, soit celle de pantalon étroit en toile solide.
2. Contrairement à l'anglais, *blue-jeans* s'écrit avec un trait d'union en français.
3. *Webster's New Collegiate Dictionary*.

BIBLIOGRAPHIE

- The American Heritage Dictionary* (1982) : Second College Edition, Boston, Houghton Mifflin Company.
 BÉLISLE, Louis-Alexandre (1979) : *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin.
 DUPRÉ, Céline (1980) : *Vocabulaire de l'habillement*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
 GILBERT, Pierre (1980) : *Dictionnaire des mots contemporains*, Paris, Le Robert.
Grand Larousse de la langue française (1982) : 7 vol., Paris, Larousse.
 HÖFLER, Manfred (1982) : *Dictionnaire des anglicismes* (1982) : Paris, Larousse.
Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (1977) : Paris, Le Robert.
 REY-DEBOVE, Josette et Gilberte GAGNON (1980) : *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, Le Robert.

Webster's New Collegiate Dictionary (1981) : Springfield, Mass., G. & C. Merriam Company.
Webster's Third New International Dictionary of the English Language Unabridged (1981) : Springfield,
Mass., Merriam-Webster Inc.
Catalogues de vente par correspondance, magazines de mode et journaux de langue française.

GENEVIÈVE MARESCHAL
Université d'Ottawa, Ottawa, Canada